

## PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP)

---

**De:** ARS-BFC-PEPS  
**Envoyé:** mercredi 29 mai 2024 18:19  
**À:** ARS-BFC-PEPS  
**Objet:** SIGNALE - Grève des pharmacies d'officine 30 mai 2024

**De :** BENZAQUI, Mickael (DGOS/SDAS/SDAS) <[mickael.benzaqui@sante.gouv.fr](mailto:mickael.benzaqui@sante.gouv.fr)>  
**Envoyé :** mardi 28 mai 2024 18:27  
**À :** LEQUET, Yann (ARS-ARA) <[Yann.LEQUET@ars.sante.fr](mailto:Yann.LEQUET@ars.sante.fr)>; DELAFUYS, Samuel (DGOS/SDAS/SDAS) <[Samuel.DELAFUYS@sante.gouv.fr](mailto:Samuel.DELAFUYS@sante.gouv.fr)>; POUGHEON, Julie (DGOS/DIR/CDS) <[julie.pougheon@sante.gouv.fr](mailto:julie.pougheon@sante.gouv.fr)>  
**Cc :** PERROT, Catherine (ARS-ARA) <[catherine.perrot@ars.sante.fr](mailto:catherine.perrot@ars.sante.fr)>; BEHAGHEL, Cécile (ARS-ARA) <[Cecile.BEHAGHEL@ars.sante.fr](mailto:Cecile.BEHAGHEL@ars.sante.fr)>; BUSSCHAERT, Igor (ARS-ARA) <[igor.busschaert@ars.sante.fr](mailto:igor.busschaert@ars.sante.fr)>  
**Objet :** RE: SIGNALE - Grève des pharmacies d'officine 30 mai 2024

Bonjour,

Ci-dessous quelques messages-clés transmis par le cabinet du Ministre en particulier aux parlementaires.  
Concernant le décret sur « territoires fragiles », nous n'avons pas encore d'arbitrage sur le sujet (mais c'est une question de jours visiblement).

Bien cordialement,

**Mickael BENZAQUI**

Sous-directeur de l'accès aux soins et du premier recours  
Direction générale de l'offre de soins  
14, avenue Duquesne, 75007 PARIS  
tél : 01.87.05.92.85



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
DE LA SANTÉ  
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale  
de l'offre de soins

### MESSAGES CLES – PHARMACIENS

#### Fonctionnement de la rémunération des pharmaciens d'officine :

*Avant la réforme de 2015, le revenu des pharmaciens était à 80% constitué de la marge liée à la vente de médicaments. Depuis, des honoraires spécifiques ont été créés pour rémunérer la dispensation et que la rémunération des pharmaciens ne dépendent pas du nombre, ni du prix des boîtes de médicaments. Ces nouveaux honoraires représentent 75% de la rémunération des pharmaciens par l'Assurance maladie.*

19 900 pharmacies sur le territoire  
8 500 communes ont une officine sur leur territoire

Les pharmaciens sont des acteurs essentiels du système de santé. La pharmacie est un lieu privilégié d'accès à la santé, dans tous les territoires. Le pharmacien est un visage proche et familier du système de santé pour les Français.

La rémunération versée par l'Assurance maladie aux pharmaciens a beaucoup augmenté ces dernières années. Avant le COVID, elle était d'environ 6 milliards € par an. Elle est montée à plus de 8 milliards € pendant le COVID, portée par les tests COVID puis par les vaccins. **En 2023, cette rémunération s'est élevée à 7,3 milliards €, un niveau bien supérieur à celui d'avant la crise.**

**Contrairement aux laboratoires de biologie, aucune économie n'a été demandée aux pharmaciens d'officine après les profits exceptionnels qu'ils ont réalisés durant la crise sanitaire** avec les tests COVID et les vaccins (1,6 milliard € pour la seule année 2021).

Les 2 syndicats représentant la profession (USPO et FSPF) appellent à une grève le 30 mai.

Le Gouvernement a demandé à l'assurance maladie d'ouvrir une nouvelle négociation précisément pour revaloriser la rémunération des pharmaciens. Cette négociation a démarré en décembre 2023 et est encore en cours. **Cette grève n'a donc pas lieu d'être.** Il est nécessaire d'appeler à la responsabilité de chacun au service des patients.

**Ce mouvement est d'autant plus incompréhensible que le Gouvernement soutient beaucoup le développement des missions des pharmaciens et a fait de cette profession un acteur de la prévention :**

- Réalisation des vaccinations sans prescription médicale (9,60€)
- Délivrance d'antibiotiques en cas d'angines ou cystites après réalisation d'un test (15€)
- Réalisation des bilans prévention (30€)
- Accompagnement des patients ayant des traitements chroniques (jusqu'à 80€ par entretien pharmaceutique)
- Accompagnement des téléconsultations en officine (jusqu'à 750€ par an)
- Délivrance du kit de dépistage du cancer colorectal (3€ uniquement pour remettre le kit)

**Les propositions faites lors de la négociation ont permis d'avancer déjà sur de nombreux points :**

- Revalorisation des honoraires : honoraire de dispensation revalorisé de +10% dès janvier 2025,
- Revalorisation des gardes de nuit : + 2 euros de majoration pour chaque délivrance la nuit
- Bonus + 3€ pour chaque vaccination
- Lutte contre les fausses ordonnances : 100€ si le pharmacien se connecte à une plateforme pour identifier les fausses ordonnances en circulation

## **VENTE EN LIGNE**

S'agissant de la vente en ligne de médicaments, contrairement à ce que disent les syndicats de pharmaciens, il ne s'agit pas d'ouvrir le marché à Amazon. Au contraire, il s'agit de garantir que seuls les pharmaciens d'officines vendent en France des produits de parapharmacie et des médicaments non soumis à ordonnances.

Le marché de la vente en ligne se développe mais les règles sont archaïques en France alors que des entreprises européennes concurrentes n'ont pas les mêmes règles. Par exemple, nous exigeons qu'une pharmacie qui fait de la vente en ligne ait un entrepôt de stockage à moins de 3 km, alors que pour les concurrents en Belgique cette limite est de 50 km.

---

**De :** LEQUET, Yann (ARS-ARA) <[Yann.LEQUET@ars.sante.fr](mailto:Yann.LEQUET@ars.sante.fr)>

**Envoyé :** mardi 28 mai 2024 12:06

**À :** BENZAQUI, Mickael (DGOS/SDAS/SDAS) <[mickael.benzaqui@sante.gouv.fr](mailto:mickael.benzaqui@sante.gouv.fr)>; DELAFUYS, Samuel (DGOS/SDAS/SDAS) <[Samuel.DELAFUYS@sante.gouv.fr](mailto:Samuel.DELAFUYS@sante.gouv.fr)>; POUGHEON, Julie (DGOS/DIR/CDS) <[julie.pougheon@sante.gouv.fr](mailto:julie.pougheon@sante.gouv.fr)>

**Cc :** PERROT, Catherine (ARS-ARA) <[catherine.perrot@ars.sante.fr](mailto:catherine.perrot@ars.sante.fr)>; BEHAGHEL, Cécile (ARS-ARA) <[Cecile.BEHAGHEL@ars.sante.fr](mailto:Cecile.BEHAGHEL@ars.sante.fr)>; BUSSCHAERT, Igor (ARS-ARA) <[igor.busschaert@ars.sante.fr](mailto:igor.busschaert@ars.sante.fr)>

**Objet :** RE: SIGNALE - Grève des pharmacies d'officine 30 mai 2024

Bonjour à vous,

Merci pour ces éléments, notre dispositif en ARA est en place en lien avec vos orientations. Autre question : dans plusieurs départements, les syndicats de pharmaciens sollicitent des audiences auprès de l'ARS ou des préfectures sur leur mouvement. Nous prévoyons de les recevoir pour les écouter, mais est-ce que vous disposez d'EDL nationaux communicables sur les différentes revendications qui sont portées par les OS (notamment les sujets « dérégulation » de la profession et décret « territoires fragiles ») ?

Merci à vous.

Cordialement,

**Yann LEQUET**

Directeur délégué pilotage opérationnel, premier recours,  
parcours et professions de santé

Direction de l'offre de soins

04 27 86 56 00

06 80 07 52 27

241 rue Garibaldi

CS 93383 – 69418 Lyon cedex 03

04 72 34 74 00



---

**De :** ARS-PILOTAGE-NATIONAL <[ars-pilotage-national@sg.social.gouv.fr](mailto:ars-pilotage-national@sg.social.gouv.fr)>

**Envoyé :** lundi 27 mai 2024 18:36

**À :** LD-ARS-DIRECTEURS <[ld-ars-directeurs@sg.social.gouv.fr](mailto:ld-ars-directeurs@sg.social.gouv.fr)>

**Cc :** LD-ARS-BOITES-FONCTIONNELLES <[ld-ars-boites-fonctionnelles@sg.social.gouv.fr](mailto:ld-ars-boites-fonctionnelles@sg.social.gouv.fr)>; BÉGUÉ, Romain (CAB/SP) <[romain.begue@sante.gouv.fr](mailto:romain.begue@sante.gouv.fr)>; DEBOS, Yann (SGMCAS) <[yann.debos@sg.social.gouv.fr](mailto:yann.debos@sg.social.gouv.fr)>; MINSSIEUX, Morgane (SGMCAS/MCAS) <[morgane.minssieux@sg.social.gouv.fr](mailto:morgane.minssieux@sg.social.gouv.fr)>; DANELON, Fanny (SGMCAS) <[Fanny.DANELON@sg.social.gouv.fr](mailto:Fanny.DANELON@sg.social.gouv.fr)>; DAUDE, Marie (DGOS/DIR/DG) <[marie.daude@sante.gouv.fr](mailto:marie.daude@sante.gouv.fr)>; POUGHEON, Julie (DGOS/DIR/CDS) <[julie.pougheon@sante.gouv.fr](mailto:julie.pougheon@sante.gouv.fr)>; DURAND, Clotilde (DGOS/DIR/CDS) <[clotilde.durand@sante.gouv.fr](mailto:clotilde.durand@sante.gouv.fr)>; BENZAQUI, Mickael (DGOS/SDAS/SDAS) <[mickael.benzaqui@sante.gouv.fr](mailto:mickael.benzaqui@sante.gouv.fr)>; DELAFUYS, Samuel (DGOS/SDAS/SDAS) <[Samuel.DELAFUYS@sante.gouv.fr](mailto:Samuel.DELAFUYS@sante.gouv.fr)>; DEBOS, Yann (SGMCAS) <[yann.debos@sg.social.gouv.fr](mailto:yann.debos@sg.social.gouv.fr)>; ARS-ARA-DOS-DIRECTION <[ars-ara-dos-direction@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-dos-direction@ars.sante.fr)>; ARS-BFC-DOSA-DIRECTION <[ars-bfc-dosa-direction@ars.sante.fr](mailto:ars-bfc-dosa-direction@ars.sante.fr)>; ARS-CORSE-DIRECTION-OS <[ars-corse-direction-os@ars.sante.fr](mailto:ars-corse-direction-os@ars.sante.fr)>; ARS-CVL-DIRECTION-OFFRE-SANITAIRE <[ARS-CVL-DIRECTION-OFFRE-SANITAIRE@ars.sante.fr](mailto:ARS-CVL-DIRECTION-OFFRE-SANITAIRE@ars.sante.fr)>; ARS-GRANDEST-